

GRILLE TARIFAIRE GÉNÉRALE

2025

Grille tarifaire approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 janvier 2025

TARIFS 2025 - OFFRE DE SERVICE

DROITS D'ENTRÉE..... 36 € TTC / 30 € HT

COTISATION OFFRE SOCLE* 166,82 € TTC / 138,60 € HT

Inclus dans la cotisation :

- Suivi individuel de l'état de santé des salariés
- Actions de prévention des risques professionnels
- Prévention de la désinsertion professionnelle

**Cotisation annuelle « Per Capita » par salarié quel que soit son type de contrat ou la durée de son contrat.*

ABSENCE NON EXCUSÉE 48H À L'AVANCE..... 72 € TTC / 60 € HT

Toute absence non excusée à une visite médicale 48 h à l'avance (*jours ouvrés*) sera facturée à l'entreprise sur la base de 60 € HT dès l'absence constatée.

Il appartiendra à l'entreprise de solliciter un nouveau rendez-vous.

COTISATION APPRENTI 72 € TTC / 60 € HT

COTISATION ANNUELLE SALARIÉS INB..... 276 € TTC / 230 € HT

COTISATION OFFRE SPÉCIFIQUE
(Travailleur Indépendant) 427,20 € TTC / 356 € HT

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Règlement par chèque, à l'ordre de l'AMEBAT, à joindre impérativement avec le bulletin d'Adhésion.

Pour les factures à venir, remplir le mandat de prélèvement.